



BOUSSENS INFOS

Le journal de la commune de BousSENS - www.boussens.ch

La Municipalité et
l'administration communale
vous adressent leurs
meilleurs voeux pour le
Nouvel An.

Les restaurants du village nous gâtent pour Noël

- le 22 décembre

Inauguration du restaurant Le Chalet et de sa véranda, dans le cadre de l'animation des Fenêtres de l'Avent.

- le 24 décembre

Buffet de Noël gratuit, sur inscription, proposé par le restaurant Le Boussinois (information en page 4)



Manifestation dans le village Fenêtres de l'Avent

En ces fêtes de fin d'année, les familles et sociétés du village ci-dessous convient les villogois-es à partager une collation en lieux et dates indiqués dans le tableau, **de 18h à 19h30** si l'horaire n'est pas précisé.

Jour	N°	Participants	Lieu de la fenêtre
Jeudi	1	Municipalité Allumage du sapin	Devant la maison de commune
Mardi	6	Féeries de BousSENS	Devant la grande Salle
Mercredi	7	Gym Dames	Devant la grande Salle
Vendredi	9	Magali Gabus	Ch. de Chevrine 5
Samedi	10	Jeunesse de BousSENS	Devant le collège de BousSENS
Dimanche	11	Famille Jendly	Ch. des Noyers 1
Mardi	13	Familles Fazan – Martin – Wilson	Ch. du Pré Bally 4-6
Mercredi	14	BousSENS Espace Loisirs (après l'atelier cuisine pour enfants)	Devant la grande Salle
Jeudi	15	Famille Gabelonne	Condemine 2A
Vendredi	16	Familles Rérat – Carroué	Grand'Rue 17B
Samedi	17	Lard à la déchetterie De 9h à 11h45	Déchetterie
Mardi	20	Noël de la Commune Dès 19h avec le Père Noël	Devant la grande Salle
Mercredi	21	Les familles de la rue du Village 24	Rue du Village 24A
Jeudi	22	Restaurant Le Chalet Inauguration du restaurant	Rue du Village 10

Sommaire

Politique locale.....	2
Communications de la Municipalité.....	3
Annonces	4
Dans nos sociétés.....	5
Cela s'est passé cet automne.....	6 à 8
Témoignage et réflexion.....	8

Elections communales complémentaires

Suite au décès de Mme Berset, Municipale, le 3 mai 2022, des élections communales complémentaires se sont déroulées le 25 septembre dernier à BousSENS. MM Moro et Baraldini étaient candidats au poste vacant.

M Baraldini est élu au premier tour par 194 voix contre 112, la majorité absolue étant de 160.

Le 3 octobre 2022, M Baraldini est assermenté dans les locaux de la Maison de commune par Mme Barbara Grivel, présidente du Conseil général, en présence des autres membres de la Municipalité.



M Baraldini prête serment



Mme Grivel lit le discours d'assermentation

Municipalité de BousSENS le 3 octobre 2022

(de gauche à droite sur la photo)

Claude Champion, Municipal, en charge de la voirie, l'épuration et la gestion des déchets.

Sandrine Gaudard, Municipale, en charge des écoles et de la santé publique.

Pascal Chatelan, Vice-Syndic, en charge du patrimoine communal, de l'informatique et des assurances.

Stéphanie Borgeaud, Syndique, en charge de l'administration générale, des finances, du personnel et de la police.

Marco Baraldini, Municipal, en charge des routes, des services, de la police des constructions et de l'urbanisme.



Administration communale

Horaires d'ouverture du guichet : mardi de 9h30 à 11h30 et jeudi de 14h00 à 19h00.

Téléphone : 021 731 33 31 - Email : info@bousSENS.ch - Site : www.bousSENS.ch

Facebook : @1034officiel - Instagram : @bousSENS_vaud_suisse

Résultats des votations fédérales et cantonale du 25 septembre 2022 à BousSENS

Objet 1 : Initiative sur l'élevage intensif

OUI : 30,48 % - **NON : 69,52 %**

Participation : 62,93 %

Objet 2 : Financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA

OUI : 40,25 % - **NON : 59,75 %**

Participation : 62,62 %

Objet 3 : AVS 21

OUI : 33,58 % - **NON : 66,42 %**

Participation : 62,93 %

Objet 4 : Loi fédérale sur l'impôt anticipé (LIA)

OUI : 49,87 % - **NON : 50,13 %**

Participation : 62,62 %

Création d'un Conseil de la magistrature

OUI : 62,82 % - NON : 31,70 %

Participation : 54,21 %

IMPRESSUM

Editeur: Commune de BousSENS - **Rédaction:** Nathalie Martin (NM) - **Email:** journal@bousSENS.ch - **Site:** www.BousSENS.ch - **Imprimerie:** PaperForms SA - 1029 Villars-Ste-Croix - **Parution:** En mars, juin, septembre et décembre - **Délai publication prochain numéro:** 1^{er} mars 2023

Chères Boussinoises, Chers Boussinois,

2022 ne nous a pas épargné en mauvaises nouvelles et les fêtes de fin d'année approchent à grands pas.

Pourquoi ne pas faire une pause et revenir à l'essentiel ? Durant quelques jours, laissons derrière nous les interrogations et les incertitudes. Profitons de notre famille, de nos amis et de tous les beaux moments qui nous seront donnés.

Au nom de la Municipalité je vous souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous et des vôtres.

*Pour la Municipalité de Boussens
Stéphanie Borgeaud, syndique*



Avis aux propriétaires de chiens

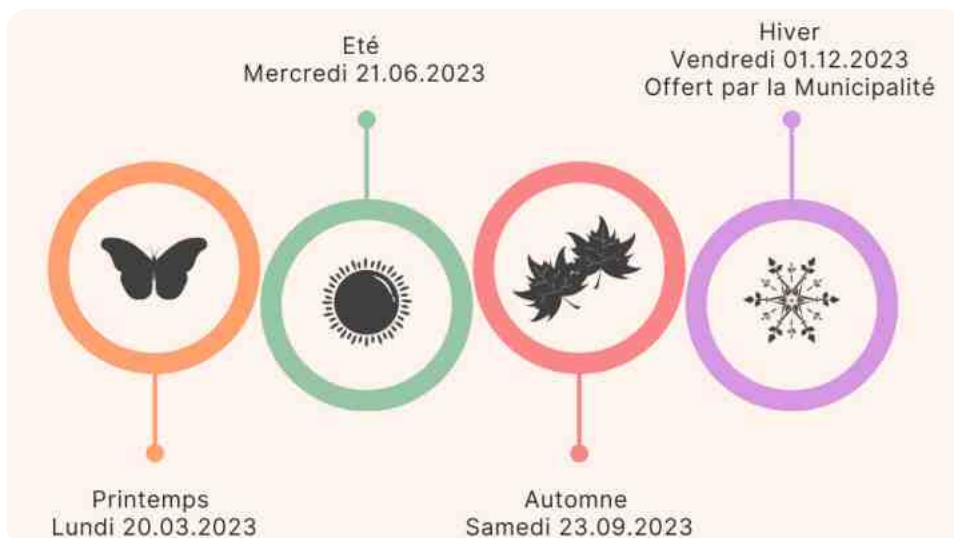
Jusqu'au 28 février 2023, les propriétaires de chien(s) doivent annoncer au Greffe municipal :

- les chiens achetés ou reçus en 2022;
- les chiens nés en 2022 restés en leur possession;
- les chiens décédés, vendus ou donnés en 2022;
- les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.

En cas de non respect, le propriétaire s'expose à une amende.

Apéros Terrasse ou apéros des 4 saisons

Prenant pour prétexte le changement de saison, la Municipalité propose aux Boussinois-es des rencontres amicales et informelles, sous forme d'apéritif de type canadien, à 18h30, sur la terrasse du bâtiment de l'administration communale, par tous les temps. Voir les dates proposées dans l'image ci-dessous.



Fête de Noël et lard grillé à la déchetterie

La fête de Noël se tiendra à l'extérieur de la grande salle le mardi 20 décembre à 19h00.

Visite du Père Noël, vin chaud et marrons.

Lard grillé et verre de l'amitié seront servis à la déchetterie le samedi 17 décembre 2022 durant les heures d'ouverture.

Fermeture des bureaux communaux

L'administration communale sera fermée du 26 décembre 2022 au 1^{er} janvier 2023.

Réouverture :
le mardi 3 janvier 2023.



Déneigement

Pour faciliter le déneigement, nous invitons toutes les personnes à retirer leur(s) voiture(s) stationnée(s) sur la voie publique, ce stationnement n'étant pas autorisé. La Municipalité décline toute responsabilité en cas de dégâts causés aux véhicules parqués sur la voie publique.

Cartes journalières CFF

Elles peuvent être obtenues auprès de la commune de Penthelaz au 021 863 20 52 ou via le site [Penthelaz.ch](https://www.penthelaz.ch) où la disponibilité des cartes peut être visualisée.

Etat civil

Naissances de

Alban
fils de Flavie Coquel et
Romain Forey
le 10 juillet 2022

Maël
fils de Laure et
Laurent Gigon
le 10 octobre 2022

Décès de

Claude-Alain Potterat
65 ans
le 26 septembre 2022

Manifestations dans le village

Date	Libellé de l'évènement
1 ^{er} - 23 décembre	Fenêtres de l'Avent
3 décembre	Animations pour le Téléthon
14 décembre	Atelier cuisine pour les enfants de BEL
17 décembre	Lard grillé à la déchetterie
20 décembre	Fête de Noël de la Commune avec venue du Père Noël
24 décembre	Buffet spécial Noël ensemble du restaurant Le Boussinois
31 décembre	Nouvel An de la Jeunesse
15 janvier 2023	Après-midi jeux de société de BEL (selon succès de la précédente)
2 février 2023	Rencontre des Aînés
22 février 2023	Repas des Aînés
11 mars 2023	Mum's party de BEL
16 mars 2023	Brunch de la paroisse protestante
20 mars 2023	Apéro canadien des 4 saisons : le printemps
24 mars 2023	Boom costumée de BEL
3 mai 2023	Chasse aux trésors de BEL (selon la météo)
En mai	Vide-greniers et marché de printemps

Noël ensemble au Boussinois - buffet gratuit

Afin qu'aucun-e villageois-e ne se retrouve seul-e le soir de Noël, les tenanciers du restaurant Le Boussinois proposent un buffet gratuit le 24 décembre 2022, dès 19h00, avec le soutien financier de la commune.

Les inscriptions se font avant le 22 décembre 2022, auprès du restaurant.



Noël de la paroisse protestante

Noël des enfants

Une saynète de Noël préparée par les enfants de la paroisse à découvrir grande salle de Bournens, dimanche 18 décembre à 16h00.

Veillée de Noël en musique et chansons

Kristina Novello proposera quelques pièces célèbres de Johann Strauss et nous entonnerons les cantiques de Noël que nous aimons, le tout dans une ambiance douce, illuminée par les bougies. Eglise de Sullens, 24 décembre à 23h00.

Renaissance de La Cagnotte au Boussinois

La Cagnotte, cette tradition vaudoise qui permet de se constituer un petit bas de laine en allant au bistrot, est réinstaurée au restaurant le Boussinois. Un comité de trois personnes, comprenant MM Sebastian Perez, Sacha Jonson et Marc François, a été constitué. Une quinzaine de personnes sont déjà membres. Pour s'inscrire ou connaître les règles de fonctionnement, se rendre au Restaurant Le Boussinois auprès de M Asani.

Le souper annuel qui permet de récupérer la totalité de son apport sera prévu en novembre 2023.

TELETHON +

- Samedi 3 décembre 2022
- De 10h à 14h
- Grande Salle de BousSENS
- Vente de peluches
- Restauration chaude
- Buvette
- Concours
- Tous les bénéfices seront reversés au Téléthon

Organisateur : Amicale des Anciens de la Jeunesse de BousSENS

Achat d'agrumes et autres produits siciliens

L'équipe du Soleil d'Antonio a repris ses ventes hivernales d'agrumes et autres produits siciliens.

Produits à commander tous les 15 jours sur www.lesoleildantonio.com et à récupérer à BousSENS.

Préparez-vous à faire vos à-fonds !

Un vide-greniers sera proposé en mai 2023, agrémenté d'un marché de produits du printemps.

Plus d'information en mars 2023.

Organisation Sandrine Gaudard et Sandrine Liaudat.

Patinoire de Penthalaz

Ouverte du samedi 3 décembre 2022 au dimanche 19 février 2023.

Renseignements, lieu, horaires, prix à consulter sur :

piscine.penthalaz.ch

Cinéma d'Echallens

Le cinéma d'Echallens s'est refait une beauté et propose plusieurs films pendant le week-end à consulter sur

www.cinemaechallens.com

Passez le Nouvel An avec la Jeunesse de BousSENS - Soirée Hollywood

Nous vous attendons dans votre plus beau déguisement du personnage de votre film préféré ou dans votre plus belle tenue de tapis rouge.

Attention aux paparazzis!!

Le 31 décembre 2022 à la grande salle de BousSENS, dès 18h30

Prix 60.- CHF pour les personnes déguisées, 65.- CHF sinon,

Pour les enfants, 2.- CHF par année jusqu'à 12 ans

Diverses animations durant la soirée - «Dancefloor» jusqu'au bout de la nuit.

Renseignements et inscriptions au 078 715 58 55 (Appel ou via WhatsApp)



Menu

Apéro de bienvenue

Salade et terrine

Fondue vigneronne

Café groumand

Verre de champagne

A l'écoute pour régime et ou allergies

Activités pour les Aînés

Contact repas :

Elsa Marolda

au 021 731 51 72

Contact rencontres :

Bernard Isely

au 021 731 18 01 ou

bernard.isely@sysnet.ch

Les rencontres sont ouvertes à tous les aînés des cinq villages de la paroisse.

Date	Activités	Heure	Village
Mercredi 14 décembre	Repas de Noël.	12h	Sullens, Grande salle
Jeudi 12 janvier	Rencontre avec un musicologue	14h	Bournens
Mercredi 18 janvier	Repas	12h	Mex
Jeudi 2 février	Rencontre avec un biologiste	14h	BousSENS, salle du Conseil
Mercredi 22 février	Repas	12h	BousSENS, Grande salle
Samedi 18 mars	Brunch de la paroisse	de 10h à 14h	BousSENS, Grande salle

Recrutement au sein du comité des Féeries

Le comité recherche trois personnes pour les postes de :

- secrétaire
- trésorier
- chargé en marketing et communication

Si l'un de ces postes vous intéresse, si vous désirez rejoindre une équipe dynamique et motivée à soutenir la Ligue vaudoise contre le cancer, contactez Marco Baraldini au 078 714 94 14.

Féeries : débriefing et remerciements

Les 1, 2 et 3 septembre derniers, les feux d'artifice ont enfin retrouvé le ciel de BousSENS. Des mois de préparation, des semaines d'organisation et de synchronisation, des jours de montage, le tout pour plusieurs heures de pur plaisir, qui ont ravi les oreilles, les yeux et les papilles!!!

Pourtant, de promesses en désillusions, les forains nous ont abandonnés, certains juste avant la semaine de montage. Heureusement, nous avons eu la chance de rencontrer Pascal, sa femme et sa fille, qui, dans la mesure de leurs équipements, ont pu nous sauver la mise. Je tiens à les en remercier chaleureusement.

Le coin «food village» et les différents bars ont eu beaucoup de succès, tout comme la programmation entièrement suisse. Personnellement j'ai été subjugué par la prestation de nos deux jeunes talents, et par le feu d'artifice, sa durée phénoménale, sa hauteur prodigieuse, sa synchronisation musicale parfaite. C'était un incroyable moment d'émotion et de partage, l'apothéose de notre manifestation.

Cette fête ne serait pas réussie sans tous les participants qui ont œuvré avant, durant, et après les festivités pour les rangements. Une pensée toute particulière envers la magnifique équipe qui a mené à bien le nettoyage des résidus du feu d'artifice car la tâche n'est pas simple mais ô combien nécessaire.

Merci donc aux bénévoles, d'avoir permis la réalisation de ce moment si particulier. Merci également à la municipalité de son soutien.

Les choses bougent et les choses changent. Malheureusement deux membres de notre comité démissionnent cette fin d'année : Mme Karine Lancia, secrétaire et M. Jean-Claude Mounir, trésorier.

Au nom du comité, je tiens à les remercier pour leur dévouement, leur professionnalisme, et leur sens du partage qu'ils ont su apporter durant les sept années au service de notre cause.

Marco Baraldini, président du comité des Féeries de BousSENS

— annonce suite... —

Cinéma de Cossonay

Dans le cadre de l'offre Ciné-séniors «Regards 9», le cinéma de Cossonay propose un mardi par mois une séance à 14h30, ouverte à tous.

Programme en ligne sur :

www.cinemacossonay.ch

10 jan - Une robe pour Ms Harris

9 fév - Maison de retraite

7 mar - Presque

4 avr - The Duke

Un joli succès pour le marché du terroir de Boussens

La 5^e édition du marché du terroir de Boussens s'est tenue le 1^{er} octobre 2022 dans la grande salle.

Cette année, 28 exposants ont répondu à l'appel de Sandrine Liaudat, organisatrice. Parmi eux, agriculteurs, artisans et artistes du village ont exposé leur production.

Sandrine Liaudat est ravie du succès de cette journée. Elle remercie chaleureusement les Boussinois de s'être déplacés, les bénévoles venus prêter main forte et la Municipalité pour le prêt de la grande salle et l'offre de maquillage qui a ravi les petits comme les grands !

Cette conviviale animation villageoise semble prendre de l'ampleur dans la région, et on lui souhaite un bel avenir.

Rendez-vous donc le premier samedi du mois d'octobre pour une nouvelle édition.

En 2023 ce sera le 7 octobre. NM



Sandrine Liaudat, puis une petite, et ses parents, ravie de son maquillage puis divers stands.



Fête des 10 ans du SDIS Venoge

Le 1^{er} octobre 2022, le SDIS Venoge dont dépend Boussens, fêtait ses 10 ans d'existence devant la salle du Battoir de Bournens.

Plusieurs démonstrations de techniques d'intervention étaient proposées au public. La partie officielle fut ouverte par le Premier-Lieutenant Jérôme Lancia, chef de l'organe d'intervention de Boussens. Prirent la parole M. Yves Jauner, Municipal de Penthelaz et président du CODIR, puis le Major Thierry Burnat, commandant des pompiers.

Ce dernier rappela que le SDIS Venoge a été créé le 1^{er} janvier 2012 et réunit les 27 communes de l'ancien district de Cossonay, soit une population de 26'000 habitants. Durant ces dix années, le SDIS Venoge est intervenu plus de 2'600 fois, dans les différents villages. Actuellement l'effectif du SDIS compte 320 personnes.

Une fois les différentes allocutions terminées, place fut faite à la partie récréative. Les pompiers volontaires servirent une délicieuse soupe aux pois, concoctée par leurs soins et agrémentée de saucisses.

Merci à eux pour leur travail au quotidien et leur implication dans la sécurité de nos habitants.

Stéphanie Borgeaud, Syndique



Une partie de l'équipe de nos pompiers volontaires avec de jeunes recrues, puis une démonstration, puis le Premier-Lieutenant Jérôme Lancia



Formation : comment utiliser le défibrillateur de la commune ?



En collaboration avec la société CardioRéa, la Municipalité proposait gratuitement le 4 octobre 2022 une formation à l'utilisation d'un défibrillateur. Une quinzaine de Boussinois étaient présents et ont pu s'entraîner aux gestes qui sauvent.

Ce qu'il est important de savoir :

En cas d'arrêt cardiaque, la victime est inconsciente et ne respire plus. Il faut **appeler** de suite les secours, **le 144**, et **commencer le massage cardiaque**.



Une seconde personne part alors chercher le défibrillateur. A Boussens, il est situé à droite de la porte d'entrée de l'administration communale. Il est normal qu'une alarme se déclenche quand le système est retiré de son boîtier. L'alarme avertit la population locale mais n'est pas reliée à un système d'appel d'urgence.

Le second secouriste revient auprès de la victime et du « masseur ». Il enclenche le défibrillateur et **suit les instructions vocales**. Le « masseur », qui peut être relayé, **ne doit jamais s'arrêter de masser jusqu'à l'arrivée des secours**, sauf lorsque le défibrillateur le demande le temps du choc électrique. NM

Marquage des limites de l'îlot de sénescence et martelage des bois communaux



Jacques Favre, Stéphanie Borgeaud, Harry Kleiner, Marco Barladini, Gil Loetscher, Sandrine Gaudard, Pascal Chatelan, Claude Champion

Une fois n'est pas coutume le 5 octobre dernier, la Municipalité était rassemblée au grand complet dans les bois communaux, afin de signaler les limites de l'îlot de sénescence et de marquer les arbres qui seront coupés au cours de l'année. Les membres de la Municipalité étaient accompagnés de Harry Kleiner, garde forestier, de Gil Loetscher, inspecteur cantonal des forêts, et de Jacques Favre, employé communal.

L'îlot de sénescence - définition

Un îlot de sénescence est une surface forestière dans laquelle on renonce à toute exploitation pendant une durée de 20 à 50 ans (source vd.ch). Ainsi, on favorise la survie d'espèces animales et végétales qui se nourrissent de vieux bois, le développement d'un humus forestier de meilleure qualité, l'enrichissement en forêt naturelle non dessinée par la main de l'homme...

A Boussens, l'îlot de sénescence s'étend sur une surface de 7 ha, au nord de la déchetterie, et sera laissé aux bons soins de la nature jusqu'en 2069.

Afin de le repérer plus facilement, les arbres en périphérie ont été marqués d'un trait bleu par l'équipe du martelage.



Martelage des arbres

Le Martelage est une technique ancienne qui consiste à marquer, à l'aide d'un marteau au sceau du propriétaire forestier, les arbres qui seront abattus au cours de l'année, selon un plan de gestion prédéfini. Aujourd'hui, une croix de couleur vive est également peinte sur le tronc, plus facilement repérable.

A Boussens, les bois communaux sont gérés par le triage forestier de la Molombaz, qui regroupe six communes et dont le gestionnaire et garde forestier est Harry Kleiner. Leur superficie est d'une vingtaine d'hectares.

Le 5 octobre dernier, seuls quelques frênes ont été martelés afin d'éclaircir une clairière. Ils fourniront environ 35 m³ de bois. NM



Collecte d'Halloween pour les Cartons du coeur

Dimanche 30 octobre, une soixantaine d'enfants déguisés, accompagnés d'adultes, sillonnaient les rues du village en fin d'après-midi, pour récolter des marchandises en faveur des Cartons du Cœur de la région... et un peu aussi, pour récupérer des friandises ! (une animation organisée depuis 14 ans consécutifs par Boussens Espace Loisirs).

Au total 1500 Kg de produits ont été généreusement donnés par les Boussinois-es. Bravo pour votre générosité !



Accueil des nouveaux habitants et diverses célébrations

Judi 17 novembre, la Municipalité accueillait les nouveaux habitants dans la salle du Conseil. Autorités, employés communaux, services religieux et sociétés locales se présentèrent à eux dans une ambiance conviviale.

Ce fut également l'occasion de mettre à l'honneur les nouveaux adultes et les nouveaux octogénaires de l'année qui reçurent les présents d'usage des mains de Stéphanie Borgeaud, syndique.



M. Manuel Fucinos et Mme Maryse Koller
félicités pour leurs 80 ans
(excusée : Mme Waltraud Nicollier)

Parmi les jeunes de 2004, répondirent présents à l'invitation de la Municipalité (de gauche à droite sur la photo) Luca Ferreiro, Manon Clerc, Anthony Pause, Nicolas Eggenberger et Emilie Krieger. S'excusèrent Nolan Jendly, Laura Mellier et Norah Pittet.

Après la partie officielle, un délicieux apéritif dinatoire était proposé par le restaurant Le Boussinois autour duquel les discussions allèrent bon train.

Un sympathique moment d'échanges.



Témoignage et réflexion

Sans accent grave

Ah le rêve! Fuir la ville, la pollution, les encombrements, le bruit incessant, les énervements permanents pour un oui, pour un non devant les feux qui vous passent au rouge devant le nez, les voisins de palier qui adorent le jazz à plein tube, ceux du dessus dont la fille aînée fait des claquettes tardives, ceux d'à côté dont le fils s'enflamme au piano à n'importe quelle heure! Assez! Marre. A vingt minutes du vacarme briseur de nerfs: la campagne! Ni une, ni deux, on déménage!

Ah là campagne! Le calme, le silence, l'air pur, les lever et coucher du soleil derrière la forêt, les réveils en douceur au son du pépiement des oiseaux dans les arbres.. Silence...les vaches sont bien là, mais sans cloches, le clocher est muet, un seul coq s'égosille dès potron-minet, discrètement à l'écart. Quant aux poules, elles pondent en silence nos œufs du petit déjeuner. Les chemins ne sont plus caillouteux mais asphaltés, lisses. Tout est bien. Seuls, peut-être, les oiseaux se sentent-ils un peu frustrés, eux qui adorent cuire-cuire dans les haies épaisses de feuillages variés. Oui, les Petits, c'est bien beau, les haies, vos terrains de jeux, cachettes en cas d'attaques de Gros-Minet. Mais les haies, ça pousse, ça perd ses feuilles, ça se taille. Pas de ça, Lisette! Beaucoup plus pratiques: des panneaux de «bois». Tac-tac-tac, posés en deux temps trois mouvements. Et voilà! Chacun chez soi, bien à l'abri des feuilles mortes qui n'en finissent pas de pousser et de tomber.

Petits oiseaux, gardez le moral, d'autres feuillus vous attendent, car, comme dit la chanson «les feuilles mortes se ramassent à la pelle, les souvenirs et les regrets aussi».

Claude Langel